

K PREMIERES NOUVELLES DE LA **RUTENAU**

JANVIER 92
N° 52



La Manufacture de Cigares : vue intérieure.

ACTIVITES ENFANTS AU CARDEK

Parents : deux ou trois choses qu'il faut que vous sachiez



L'installation du CARDEK dans les nouveaux locaux de la Place des Orphelins a entraîné un véritable "Boom" des activités enfants. Beaucoup de nouveaux parents ont inscrit leurs enfants au CARDEK. Pour répondre le mieux possible à cette demande croissante, nous avons été amenés à "restructurer" ces activités.

Aussi, nous apparaît-il utile aujourd'hui de faire le point et d'informer parfaitement les parents de nos activités. La réussite d'une démarche pédagogique en direction des enfants n'est-elle pas grandement facilitée par un minimum d'adhésion des parents à cette démarche ?

Les enfants peuvent participer au Centre de Loisirs toute la journée du mercredi et à l'Accueil du Soir tous les jours de la semaine de 16h à 18h, sauf précisément le mercredi. C'est de cette dernière activité dont nous souhaitons vous entretenir.

Son objectif essentiel est de favoriser le goût de l'enfant pour la lecture et l'acquisition d'une meilleure expression orale, au moyen de livres et de jeux éducatifs.

Cet objectif est poursuivi dans le cadre de la philosophie générale du CARDEK qui vise à : permettre l'épanouissement de la personnalité de l'enfant ; favoriser son éveil et son intérêt pour tout ce qui l'entoure ; le sensibiliser à la vie du quartier et de la ville ; lui apprendre le respect des différences pour favoriser le "vivre-ensemble" ; offrir une deuxième chance aux enfants connaissant des difficultés scolaires.

Voilà donc un véritable projet pédagogique ! L'Accueil du Soir n'est pas une simple garderie, même si nous tenons à ce que les enfants puissent disposer d'un lieu qui leur évite de "traîner dans la rue" après l'école.

La réussite des animations entreprises avec l'enfant implique sa présence jusqu'à 18 heures. En tout état de cause, si nous vous accueillons bien volontiers dans nos locaux qui sont les locaux de tous les habitants du quartier, on est prié de ne pas rechercher les enfants avant 17h45, sauf circonstance tout-à-fait exceptionnelle.

DES PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU

Concrètement, les enfants sont répartis chaque soir entre quatre ateliers : bibliothèque, jeux, atelier technique (bricolage,...), atelier artistique (photo, peinture,...). L'enfant effectue son choix chaque soir, mais nous veillons à ce qu'il "tourne" régulièrement dans tous les ateliers. En particulier, nous prenons garde à ce que les enfants en difficulté scolaire passent de temps en temps à la bibliothèque. Si votre enfant rentre à la maison et qu'il vous raconte, comme cela arrive parfois "qu'au CARDEK on l'oblige à lire", vous en avez maintenant l'explication !...

Il faut préciser que les activités en bibliothèque n'ont rien de rébarbatif. Notre stratégie, c'est de faire tout pour amener l'enfant au livre sans même qu'il ne s'en rende compte. Ceci grâce à des animations diverses autour du livre (contes, histoires,...) effectuées par des professionnels de haut niveau.

Ajoutons encore qu'il n'est nullement interdit aux enfants de faire leurs devoirs, et nous les y aidons à l'occasion, mais nous préférons, après une journée d'école, qu'ils participent à des activités éducatives plus ludiques.

De plus, de 16h30 à 17 heures, les enfants peuvent exercer des activités plus physiques sur la Place des Orphelins (jeux de ballons,...) sous la surveillance des animateurs.

En résumé, cette activité "Accueil du Soir" procède d'une démarche pédagogique mûrement réfléchie à travers plusieurs années d'expérience. C'est pour cette raison qu'elle permet d'apporter quelque chose à chaque enfant.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Nous ne disposons que d'un espace restreint, et nous souhaitons conserver la qualité de nos activités. Le nombre d'enfants est donc limité. Les inscriptions et paiements se font exclusivement le mardi (17h-18h30) et mercredi (8h-12h et 13h30-18h30). La priorité est donnée aux

enfants dont les parents habitent ou travaillent à la Krutenau.

L'inscription coûte 10 francs par mois. Un prix aussi modique n'est possible que grâce à l'intervention de subventionneurs, principalement la Ville de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, le Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Migrants et leurs Familles.

Comme nous le font remarquer beaucoup d'entre vous, cette participation des parents est dérisoire. C'est pourquoi les tarifs seront forcément appelés à augmenter à l'avenir. Ils resteront, bien entendu, toujours abordables pour les parents aux moyens financiers limités.

Pour les autres, il faut savoir que d'ores et déjà, il n'est jamais interdit de faire un don au CARDEK !... Les parents qui disposent d'un peu de temps peuvent également nous contacter pour participer bénévolement à l'encadrement des activités (par exemple un soir par semaine).

Si votre enfant a des difficultés particulières (scolaires, etc...) ne faites pas la politique de l'autruche, venez nous voir, vous nous ferez gagner un temps précieux. Qui mieux que vous peut nous aider à comprendre votre enfant ?

APPORTEZ VOTRE PIERRE A L'EDIFICE

Ne vous comportez pas comme de simples consommateurs d'un service, n'oubliez pas que vous faites appel à une association de quartier dans laquelle vous pouvez aussi trouver votre place. Vous bénéficiez aujourd'hui de l'expérience et de l'énergie accumulée par des "générations" de bénévoles qui ont donné de leur temps, demandez-vous éventuellement ce que vous pouvez faire pour apporter votre pierre à cet édifice. Et pour commencer, si vous avez des suggestions pour améliorer encore nos activités, nous sommes preneurs !

L'équipe
d'animation
du CARDEK

à l'avenir d'interdire la création de nouveaux établissements et l'installation de terrasses, de contrôler strictement les bars existants et de sensibiliser le public. A ce propos, et c'est certainement lié au tapage nocturne, pour amoindrir le vandalisme, des rondes de nuits sont fréquemment demandées.

Un marché le samedi ?

Une forte majorité de gens pensent qu'il manque des petits commerces et des artisans à la Krutenau (épicerie et alimentation, mercerie, boucherie, poissonnerie, habillement,...) tout en plébiscitant, en même temps, la présence du marché hebdomadaire rue de Zurich (fraîcheur et qualité des produits).

Une demande fréquente serait de déplacer le jour du marché du mercredi au samedi ("en semaine, les gens travaillent...").

LOGEMENTS, DES LOYERS TROP CHERS

96% des gens interrogés pensent que les loyers sont chers ou moyennement chers à la Krutenau. Par contre, ils ne sont que 14% à trouver que les loyers ont connu une hausse importante récemment (des cas de doublement de loyers sont fréquemment cités).

23% des gens ayant répondu louent un appartement conventionné. 15% perçoivent une Aide Personnalisée au Logement. La pénurie de logements sociaux est déplorée par de nombreuses personnes.

En ce qui concerne la taille de l'appartement, 73% des habitants considèrent leur logement comme "suffisant", 2 personnes sur 3 sont apparemment satisfaites du confort de leur logement.

A cet égard, il est important de rappeler que le questionnaire n'a touché qu'une partie aisée ou moyennement aisée de la population et certainement pas des familles nombreuses en situation sociale difficile, ainsi que des personnes âgées vivant chichement.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT : DE MAL EN PIS

Deux personnes sur trois ont un problème pour garer leur véhicule. Le silo de la Cour des Boeufs (près de la place d'Austerlitz) n'est pas utilisé par les Krutenauviens... ou inconnu (26% des réponses !).

Quant au futur parking de la place des Bateliers : 6% des personnes seraient prêtes à l'utiliser, 54% s'y refusent et 40% pourraient l'utiliser sous réserves (location au mois trop chère, gratuité pour les riverains, tarifs préférentiels...).

Beaucoup de commentaires au sujet des parkings : "tarifs prohibitifs", "cela amène plus de voitures dans le centre", "la



Krutenau s'asphyxie"...

Les points noirs de la circulation

Parmi les innombrables "points noirs" de la circulation à la Krutenau, les plus cités sont :

- la rue et la place de Zurich, la rue de la Krutenau, la rue de l'Abreuvoir, la rue Sainte-Catherine, la place Sainte-Madeleine et la place d'Austerlitz.

Autres problèmes soulevés : le stationnement sauvage sur le trottoir, le vandalisme (vois dans les voitures), les autocars place d'Austerlitz, les sens interdits mal implantés (exemple : rue Sainte-Catherine), la nécessaire limitation de vitesse.

Des craintes sont exprimées quant à une dégradation supplémentaire de la circulation (afflux de voitures suscité par le contournement Sud et éventuellement par le futur parking de la place des Bateliers).

Piétonnisation : des extensions envisagées

En matière de piétonnisation, l'aménagement de la rue d'Austerlitz est plébiscité (75% de oui). Une extension à d'autres secteurs est souhaitée (rue des Poules, rue du Fossé des Orphelins, place des Orphelins, rue Sainte-Madeleine, rue de Schaffhouse et rue des Balayeurs...)

Pistes cyclables : réactions mitigées

Les uns estiment que des efforts doivent être faits pour développer les pistes cyclables (propositions : rue du Renard-Préchant, alentours des facultés, quai des Bateliers, rue des Orphelins, du Saint-Gothard, de l'Académie, du Jeu de Paume, des Planches, et Boulevard de la Victoire). Les autres conseillent aux cyclistes de commencer par respecter le Code de la Route, et pensent que les aménagements existants sont suffisants (rappelons qu'à ce jour une

seule bande cyclable, de quelques mètres, existe à la Krutenau, en l'occurrence rue des Bateliers).

Et les bus ?

53% des personnes déclarent utiliser les transports en commun mais sont très critiques (bus trop irréguliers, temps d'attente trop longs, inadaptation, prix trop élevés, vétusté,...).

ANIMATION DU QUARTIER

Outre celles que nous avons déjà évoquées (cf. rubrique "Cadre de Vie", plusieurs idées sont préconisées pour favoriser la convivialité dans le quartier, mais elles recoupent souvent ce qui se fait actuellement : fête de quartier, messti, marché aux puces...

L'enseignement intéressant qui ressort du questionnaire, c'est qu'il existe une grande demande pour mieux connaître les animations et activités existantes à la Krutenau.

CONCERTATION

Vis-à-vis de la question "concertation", beaucoup de réponses désabusées ont été exprimées ("Ça ne sert à rien", "on a envoyé des courriers sans recevoir de réponses", "la centralisation est trop importante"...) mais quelques idées se dégagent : des délégations d'habitants à la Mairie pour exposer leurs problèmes, des réunions d'habitants pour élire des représentants, une concertation à travers toutes les associations, des réunions publiques, un référendum, des commissions de quartier réunissant tous les âges et classes sociales, une structure permanente de concertation permettant des échanges avec les élus. A noter, pour conclure, les nombreux encouragements pour notre questionnaire ("très bonne initiative", "expérience à renouveler"...).

P. de S. - J.F. S. - M.C.



13, 15, 15 a,b,c, RUE FRITZ : DEUX TEMOIGNAGES

VICTIMES DE L'EXCLUSION ?

J'habite rue Fritz depuis juin 1986.

Auparavant, j'avais connu, ailleurs à la Krutenau, des conditions de logement déplorables. De ce temps-là, j'ai peut-être gardé une certaine méfiance à l'égard de toute gestion immobilière exclusivement privée.

En arrivant rue Fritz, j'ai eu la chance d'intégrer un immeuble à vocation sociale (propriété des Habitations Populaires, il a fait l'objet en 1978 d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Rue Fritz, j'ai bénéficié d'une bonne qualité de vie. Grâce à cela, j'ai bouclé ma formation, et j'ai maintenant décroché un premier emploi. L'Aide Personnalisée au Logement que j'ai perçue a constitué un appoint financier utile au cours de ma formation, et plus tard au cours d'une période de quelques mois de chômage.

Bref, je ne peux que me féliciter de l'existence du parc locatif social introduit par l'"OPAH"*. La plupart de nos élus sont conscients que ces opérations permettent de maintenir une population de condition économique modeste ou moyenne en quartier ancien, ralentissant ainsi le mouvement généralisé d'exclusion de ces populations des centre-villes.

Dans son projet d'agglomération de décembre 1990, la Communauté Urbaine de Strasbourg entend promouvoir ce type d'opérations, et déplore le déficit du parc locatif social (4000 à 5000 logements).

Jusqu'à il y a peu, notre immeuble pouvait être considéré à cet égard comme "exemplaire". Des familles et des personnes isolées, pour la plupart de condition modeste, y habitaient. Tel monsieur retraité qui n'acceptait de quitter l'immeuble sous aucun prétexte (il y est né !); telle dame âgée ayant pu se reloger ici après avoir dû quitter un autre logement de quartier; tel jeune chef de famille, professeur de musique, aux revenus très moyens; tel couple d'employés avec des enfants,...

Notre immeuble a été vendu à un marchand de biens (S.N.C. HECKEL-KRAEMER). Celui-ci aurait dénoncé, en août dernier, la convention qui liait l'ancien propriétaire à l'Etat (nous ne sommes pas officiellement au courant), convention qui permettait de préserver rue Fritz une petite "parcelle" de ces logements sociaux que nos élus appellent si souvent de leurs vœux.

Comment l'"initiative" privée peut-elle à ce point anéantir des années d'efforts déployés par la collectivité pour créer les conditions économiques d'un "vivre-ensemble" harmonieux ?

J'ai depuis peu repris des études, je voudrais devenir instituteur. Devrais-je reconsidérer mes projets parce que je risque de me retrouver à la rue ? Le problème de l'exclusion

sociale, des jeunes "en galère", des vieilles personnes menacées dans leur dignité, et qui mériteraient notre bienveillance, ce problème ne pourrait-il pas trouver un début de réponse par la mise en oeuvre et la multiplication d'initiatives locales destinées à préserver la qualité de vie des populations les plus fragiles ?

Messieurs les promoteurs, "qui ne pensez qu'à vous", quel sens a donc la vie pour vous ?

Serge HURSTEL



"les locataires se battent pour rester"...

ENTRETIEN AVEC MADAME MARTHE, LOCATAIRE, RUE FRITZ.

P.N.K. Mme Marthe, depuis combien de temps habitez-vous la Krutenau ?

M.M. Depuis l'âge de 12 ans. J'ai habité un temps rue Sainte-Madeleine. J'habite rue Fritz depuis 1981. Rue Sainte-Madeleine, ils avaient tout démolit. C'est le CARDEK qui a fait la demande pour que je puisse habiter ici. Rue Sainte-Madeleine on n'avait plus d'eau, rien du tout, plus d'électricité. Il y a même des locataires qui sont décédés. Ils ont vidé les caves et tout (...). On a manifesté. C'était "dégueulasse" ce qu'ils ont fait là-bas. Et ils ont quand même gagné. Aujourd'hui j'ai 72 ans cela fait 10 ans que j'habite ici.

P.N.K. Après le rachat des immeubles 13, 15, 15a,b, et c de la rue Fritz par un marchand de biens, êtes-vous inquiète pour votre avenir ?

M.M. Inquiète pour son avenir à mon âge "gél" !... Je ne pense pas qu'on puisse m'inquiéter. Je paye mon loyer. A mon âge, ils ne peuvent pas me mettre dehors et je ne vois pas pour quelle raison. Je ne me laisserai pas faire. Ça je vous le dis. J'ai vraiment envie de rester ici. Même s'ils me donnent "comme ça" de sous (geste symbolisant une grosse liasse de billets). L'association des locataires peut vraiment nous aider, on se coalition

on se sert la main. On est fort ensemble. "Je pense ça".

P.N.K. Combien payez-vous de loyer en ce moment ?

M.M. Presque 1 700 F. C'est déjà assez cher comme ça.

P.N.K. Quelle solution peut-on envisager ?

M.M. Je crois que tout le monde voudrait rester. Tout le monde était là hier dans la cour pour faire la photo pour le journal. Ils veulent tous rester (...). Si il y a des locataires qui ont les moyens de racheter leurs appartements, pourquoi pas ?

P.N.K. Vous ne trouvez pas qu'il est de plus en plus difficile de trouver à se loger en centre-ville ?

M.M. Oui, je ne trouve pas ça normal. Je n'aurais jamais aimé sortir de la ville, vraiment pas. Mais il faut payer trop cher pour rester en centre-ville. Le problème c'est que les gens ne peuvent pas payer plus, c'est exagéré (...). La Municipalité devraient essayer d'acheter des immeubles. Je suis pour Madame le Maire, j'ai voté pour elle. Les Habitations Populaires ont beaucoup gagné avec l'immeuble (en le revendant) et le nouveau propriétaire maintenant, il veut gagner aussi.

P.N.K. Autre chose ?

M.M. Je veux rester là et je ne partirai pas !

* Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

** Expression alsacienne courante visant à convaincre son interlocuteur et à susciter son approbation.

DANS LES MAISONS VIDES

Depuis de nombreuses années, deux immeubles, situés à quelques mètres l'un de l'autre, dépérissent ensemble sans que rien ne soit entrepris pour leur venir en aide.

Faisant partie d'un groupe de maisons parmi les plus anciennes de l'îlot du Renard-Préchant (leurs façades se reflétaient autrefois sur le canal du Rheingässchen), elles ont déjà connu bien des vicissitudes : comme cela s'est passé trop souvent pour leurs voisines, elles auraient pu disparaître à l'époque où la démolition battait son plein à la Krutenau.

Aujourd'hui, les maisons du 7, rue du Renard-Préchant et 10, place de Zurich sont-elles définitivement préservées ?

Alors que la menace de la démolition ne semble pas avoir complètement quitté le quartier (elle s'attarde encore rue de Lucerne et a frappé durant l'été 1991 10, rue de l'Abreuvoir), l'avenir de ces deux maisons restait jusqu'à présent dans l'expectative et leur mauvais état ne paraît pas nécessairement en leur faveur.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

En ce qui concerne le 7, rue du Renard-Préchant, exemplaire quasi-unique de bâti "renaissance" à la Krutenau, avec entre autres des balustrades magnifiques dans la cour, le moins que l'on puisse dire c'est que

son histoire, ces dernières années, n'a pas été simple.

L'immeuble qui appartient au même propriétaire que la maison contiguë accueillant -44, rue de Zurich- le magasin de fleurs, ne peut pas bénéficier des effets de la réhabilitation des années 80 à la Krutenau, à cause d'une sombre histoire d'héritage.

Résultat : le 7, rue du Renard-Préchant s'est beaucoup dégradé au cours de la décennie pour atteindre un seuil critique en 1991.

En juin 1991, les pompiers sont obligés d'intervenir pour consolider le toit et, en août, la Ville de Strasbourg dispose des barrières autour de la maison qui se lézarde de plus en plus.

A l'initiative du CARDEK, les services de la Ville, l'Architecte des Bâtiments de France, etc... se rendent sur place, en septembre 1991, pour définir une marche à suivre. En tout état de cause, la démolition -vu l'intérêt de la bâtisse et sa situation dans un périmètre de monuments historiques- n'est en aucun cas envisagée. Pourtant des travaux urgents s'imposent. Ceux-ci, conformément au Code de la Construction et de l'Habitat, pourraient être effectués par la Ville (la note étant réglée par le propriétaire). Dans cette hypothèse, le propriétaire n'aurait pas donné suite à l'injonction de la municipalité d'entreprendre la restauration.

TOUTE L'HISTOIRE DU RENARD-PRÉCHANT

Pour le 10, place de Zurich, la situation est différente et surtout un peu moins avancée.

L'immeuble est orné d'une fresque classée "monument historique" relatant l'histoire du "renard préchant aux canards". La partie donnant sur la place de Zurich est habitée jusqu'en 1987. C'est cette année-là que les événements se précipitent. La personne âgée habitant au premier étage décède et l'immeuble est racheté par un architecte. Un début de rénovation est entrepris. Il se concrétise essentiellement par la disparition de la fresque et par le décrépiage de la façade... Depuis lors, plus rien ! Bien entendu, la situation de la maison ne s'est pas arrangée.

Afin de mettre définitivement ces deux maisons à l'abri du mauvais sort, le CARDEK a écrit aux Bâtiments de France pour obtenir un classement à l'inventaire des Monuments Historiques.

Dans l'intervalle, il semblerait que le 7, rue du Renard-Préchant ait été revendu ainsi que le 44, rue de Zurich. Cela n'aura pas empêché le départ de Madame WAGNER, la fleuriste, dont les anciens propriétaires n'ont pas voulu renouveler le bail.

Elisabeth ANSTETT

CAISSE DE CREDIT MUTUEL STRASBOURG-KRUTENAU

2, PLACE DE ZURICH . 67000 STRASBOURG . TEL. 88 37 35 53

*Le Président,
les membres des Conseils
d'Administration et de Surveillance,
le Directeur et le personnel
vous souhaitent une bonne année 1992.*

Crédit  Mutuel

Une banque à qui parler

LE CARDEK VOUS RAPPELLE

ACTIVITES ENFANTS

ENFANTS DE 6 A 12 ANS

La rentrée de septembre 91 a marqué un tournant dans les activités enfants du CARDEK. Premier point, et non le moindre, l'installation des activités place des Orphelins, dans nos nouveaux locaux, qui sont malheureusement déjà exigus après quelques mois d'utilisation...

Nous avons aussi revu le fonctionnement du Centre de Loisirs du mercredi, ainsi que celui des petites vacances scolaires : le CARDEK est dorénavant ouvert à la journée. L'accueil à la demi-journée (matin ou après-midi) est possible. Pour le repas de midi, nous emmenons les enfants à la cantine du Foyer St-Joseph.

Pour les accueils du soir (après l'école), des ateliers autour du livre, des jeux..... sont proposés (de 16h à 18h) avec des semaines à thèmes, comme dernièrement "la semaine de la fête Foraine".

Malheureusement, pour conserver la qualité des activités, nous sommes amenés à limiter le nombre d'enfants inscrits.

ENFANTS DE 1 A 3 ANS

Un projet est en cours d'étude : faire découvrir à des enfants de 1 à 3 ans les livres et les jeux, sous forme d'ateliers d'éveil. Ces ateliers se dérouleraient en présence d'un ou des deux parents, un travail sera fait entre le livre/le jouet et l'enfant, en relation avec le(s) parent(s) pour que cet échange puisse se poursuivre en dehors de ces ateliers.

Plus d'informations vous seront données lors de la mise en place de ces ateliers. Si vous êtes d'ores et déjà intéressé, vous pouvez contacter le CARDEK.

LES ACCUEILS DE CLASSES

Tout au long de l'année scolaire, nous accueillons dans notre bibliothèque des classes des écoles primaires et maternelles du quartier, ainsi que des classes de 6^e du Collège Fustel de Coulanges.

Les animations proposées sont basées sur l'écrit et la lecture. L'inspiration de ce travail est puisée, entre autres, dans les livres de la BIBLIO-JEUX.

LA COUTURE

Les cours ont lieu (depuis juin 1991) place des Orphelins, le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30. Nicole LOUX prodigue ses conseils aux personnes qui désirent confectionner, retoucher ou transformer leurs vêtements. Un cours de broderie au fuseau a lieu les mardis, après les cours de 16h30 à 17h30. Une garderie est ouverte le jeudi après-midi, pour permettre aux mamans qui ont des petits enfants de prendre part à notre activité.



KRUTENAU INFORMATIONS

PLACE DE ZURICH : LES PARENTS PERSISTENT ET GAGNENT

Le carrefour de la Place de Zurich est un danger permanent pour les piétons. Il est emprunté par de nombreux enfants qui fréquentent les écoles du quartier (dans un rayon de 500 mètres, le quartier accueille plus de 5 000 élèves dans une dizaine d'établissements scolaires). Par ailleurs, une dizaine d'administrations drainent quotidiennement plusieurs milliers de personnes, ce qui génère un flux de voitures considérable, sans compter la circulation de transit provoquée par le contournement Sud. Malgré les manifestations et les consultations organisées, le carrefour reste désespérément dangereux et mal protégé.

Les arguments avancés par les services de la Ville pour justifier ce statu quo sont divers :

- le carrefour se trouve sur un axe de circulation trop important : le trafic ne peut donc être ralenti (en particulier pour les SAMU),
- des aménagements pourront être envisagés quand le schéma général de la circulation de la Ville sera arrêté....
- d'autres priorités ont été retenues...

Voilà des arguments qui ne pèsent pas lourds pour tous ceux qui risquent leur vie plusieurs fois par jour à cet endroit. Les élèves de l'école Sainte Madeleine sont de ceux-là.

Les parents d'élèves (FCPE, GPE) ont décidé d'organiser tous les vendredis de novembre, à 11 heures, une manifestation visant à imposer une solution immédiate : ils installent provisoirement un ralentisseur de circulation et distribuent un tract explicatif aux piétons et aux automobilistes.

Il aura suffi de deux vendredis pour qu'enfin l'exaspération des parents soit prise au sérieux : un agent de police municipal assurera le passage, matin, midi et soir, dès la rentrée de janvier !

Cette solution a le mérite de parer au plus pressé et d'augmenter la sécurité aux moments où le trafic est le plus dense, mais elle n'apparaît pas comme optimale. D'autres moyens sont à envisager : "gendarme couché", feux tricolores à commande manuelle, etc...

Une concertation entre habitants, élus et techniciens reste à organiser, les parents d'élèves, en tout cas, restent mobilisés.

La concertation dans un quartier est une belle chose, mais elle n'est pas spontanée. Elle implique que les habitants se mobilisent, voire imposent quand cela leur paraît nécessaire, des solutions à leurs problèmes.

SIX MOIS AVANT LA FÊTE

Le 13 juin 1992 aura lieu la Fête de la Krutenau.

Cette animation aura un relief un peu particulier puisqu'elle aura été préparée tout à la fois par l'Association des Commerçants et Artisans de la Krutenau et par le CARDEK.

Pour ce qui est du programme, l'Association des Commerçants et Artisans a d'ores et déjà prévu de proposer aux habitants d'être des "Commerçants d'un jour", ceci grâce à une brocante en plein air ouverte aux particuliers, qui se tiendra notamment rue de Zurich, rue de la Krutenau, rue de l'Abreuvoir, etc...

Pour l'occasion, il serait peut-être utile de faire, dès à présent, un petit tour dans votre grenier car ce genre de choses ne se prépare jamais assez tôt et le temps passe tellement vite.

Bien entendu, le moment venu, des renseignements plus précis, en ce qui concerne l'organisation, seront diffusés, notamment dans les commerces du quartier.

Vous habitez les quartiers Suisse, Bourse, Hôpital.

Vous êtes donc nos voisins, à nous les gens de la Krutenau.

Entre voisins, nous nous fréquentons déjà de temps en temps, nous nous connaissons un peu.

Parfois même, nous lançons des actions ensemble, comme cette longue bataille commune qui a permis d'éviter la démolition du 9, place de l'Hôpital et aux locataires de cet immeuble de continuer à y habiter (voir article).

Quartiers Suisse, Bourse, Hôpital. Beaucoup disent : "Quartiers sans âme, sans identité, mutilés par les voies de circulation".

En tout cas, en cette nouvelle année, en vous apportant les Premières Nouvelles de la Krutenau, on vous offre un tout petit peu de l'âme de notre quartier à nous.

Et, en incluant pour la première fois cette page spéciale, on compte bien aider à ce que vos quartiers expriment leurs identités.

Au fait, entre voisins, on peut bien se refiler quelques tuyaux. Savez-vous que connaître vos droits, dans tous les domaines, c'est vraiment facile ? Vous n'y croyez pas ? Lisez l'article ci-dessous, on va vous expliquer. Lisez également l'article page suivante qui vous permettra de faire un peu mieux connaissance avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, cette institution située dans le quartier Suisse et que nous sommes tous amenés à fréquenter un jour.



EN PASSANT PAR LA PLACE DE L'HOPITAL

Comme moi, vous avez sans doute constaté l'évolution de cette place ces dernières années. Dernier changement d'importance : la restauration de la tour carrée de l'Hôpital. Restauration fort bien réussie, qui rend enfin justice à cette tour célèbre, coiffée de son observatoire, qui, au XVIII^e siècle donnait encore... sur les champs et marquait les limites de la ville.

Les constructions de la Place, dont l'âge s'échelonne entre 130 et 600 ans, ont été restaurées les unes après les autres quand elles en avaient besoin. Toutes sauf une : le 9, place de l'Hôpital.

Flash back. 1982 : mobilisation des strasbourgeois contre la démolition du 9, place de l'Hôpital. Les locataires, sommés par l'administration de déguerpir "dans les meilleurs délais" se constituent en association avec le soutien actif du CARDEK. Aujourd'hui on ne parle plus d'expulser les locataires. Mais neuf ans après, ceux-ci attendent toujours qu'on restaure l'immeuble...

Il paraît que son propriétaire, la Ville de Strasbourg, est en train de boucler une étude concernant cette restauration. Comme on dit : "La suite au prochain numéro..."

CONNAITRE SES DROITS, C'EST GRATUIT ET C'EST FACILE

Il arrive à chacun d'entre nous d'être un jour confronté à un problème de nature juridique. Généralement, ce n'est pas très agréable. Par exemple, c'est notre propriétaire qui veut nous mettre à la porte dans un mois pour revendre son appartement...

Que faire alors si nous ne connaissons rien, ou pas grand chose, à nos droits ? Nous renseigner auprès d'une relation qui soit-disant y connaîtrait quelque chose ? Très risqué !... Consulter un avocat ? Cette simple idée fait souvent peur. Comment le choisir, et combien cela va-t-il nous coûter ?

Et si d'aventures nous devons envisager un procès, c'est la catastrophe ! Nous imaginons déjà les sommes englouties. Hier encore, nous étions des citoyens tout ce qu'il y a de plus "normal". Tout à coup, nous devenons des "justiciables", perdus dans les méandres et les incertitudes des procédures judiciaires.

Il existe pourtant une solution pour s'en sortir : la permanence juridique gratuite.

Qu'est-ce qu'une permanence juridique ?

Elle est proposée par des organismes divers (Ordre des Avocats, associations à but non lucratif...) pour mettre la justice et le droit à la portée de tous. Elle vous permet de rencontrer un avocat gratuitement. Le rôle de cet avocat n'est en aucun cas de faire de vous son client. Il vous conseillera, tout simplement, et vous aidera à vous y retrouver dans votre problème. Naturellement cette consultation est parfaitement anonyme et l'avocat est tenu par le secret professionnel.

Certaines permanences juridiques sont spécialisées dans un seul domaine (droit du travail, droit de la consommation, du logement, de la famille...). D'autres vous permettent d'aborder tous les types de problèmes.

La permanence du CARDEK

La permanence juridique la plus proche de votre domicile est très certainement celle organisée par le CARDEK. Elle a lieu tous les jeudis soir (sauf les jours fériés et parfois en période de vacances), 1, place des Orphelins, de 19h à 20h.

Elle existe depuis 1979. C'est dire qu'elle a déjà été fréquentée par des centaines, sinon des milliers de personnes. Beaucoup de gens viennent se renseigner pour des questions relatives aux rapports locatifs, domaine dans lequel cette permanence juridique a acquis une solide réputation à Strasbourg. Mais bien d'autres questions diverses et variées peuvent être abordées (licenciement abusif, divorce...).

Cette permanence est bien entendu ouverte à tous, quel que soit votre quartier d'origine. Parfois les gens croient qu'ils auront à payer une cotisation à l'association. Puisqu'on vous dit que c'est gratuit ! Cent pour cent gratuit !!!

Locataire qui rit

A la sortie de la permanence juridique, nous avons interviewé Mademoiselle C.P., qui a eu la gentillesse de bien vouloir répondre à nos questions. Naturellement, pour préserver son anonymat, nous ne publions pas son nom :

Q. Pouvez-vous nous dire si la permanence juridique vous a aidé à résoudre la question que vous vous posiez ?

R. Ah, ça oui, j'ai eu des réponses très claires !...

Q. Comment avez-vous eu connaissance de cette possibilité de trouver un conseil juridique gratuit ?

R. Par ma cousine qui connaissait quelqu'un

LA MANUFACTURE DES TABACS, L'ÉVOLUTION ET LA TRADITION

Le 15 juin 1991 était organisée à la Manufacture de Cigares, rue de la Krutenau, une journée Portes Ouvertes. 5 200 personnes furent au rendez-vous pour aller à la découverte d'une entreprise qui accumule les titres et particularités, ce qui lui confère "attachement et respect" dans le quartier. Pour l'état civil, quelques petites précisions rapides pour que vous puissiez mieux appréhender ce qui va suivre.

- Age : 140 ans, installation à la Krutenau en 1851.
- Deuxième fabricant européen de cigares et l'une des dernières manufactures (travail fait main) de France.
- Directeur : Mr Gérard COUDERC, un monsieur passionné et passionnant, que nous avons rencontré pour qu'il nous parle de la "Manu".

PNK. Quel est le statut précis de la Manufacture de Cigares, est-ce toujours une régie gérée par la SEITA ?

G.COUDERC. En 1991, la Manufacture est une usine de fabrication de la SEITA, société nationale, dont l'Etat détient 100% du capital. Mais le statut de la SEITA a changé à plusieurs reprises au cours de ces trente dernières années.

Régie française des Tabacs à l'origine, en 1962, l'entreprise devient un service public à vocation industrielle et commerciale (EPIC), elle cesse d'être une administration et son personnel n'est plus fonctionnaire.

Nouveau changement avec la loi du 1^{er} janvier 1980, qui rend notamment possible l'entrée de partenaires privés dans le capital (à la hauteur maximum d'un tiers) ; les responsables de l'époque voyaient à travers ce changement de statut la possibilité de redynamiser la Société face à ses enjeux commerciaux, d'autres y dénonçaient l'entrée de capitaux privés. C'est en 1983 qu'une nouvelle loi va rendre la totalité du capital à l'Etat créant ainsi la situation d'aujourd'hui.

PNK. L'une des particularités de l'établissement dont vous êtes le Directeur est d'être situé au centre d'un quartier ancien de Strasbourg, quelle est la superficie du terrain occupé ?

G.C. L'édifice occupe très exactement une surface d'un hectare et demi. En ce qui concerne notre présence à la Krutenau, il y a une idée qui me tient à coeur, c'est la compatibilité entre le cigare —produit manufacturé— et la Krutenau en tant que quartier ancien. Je trouve que pour la manufacture, le décor de la Krutenau lui va comme un gant.

PNK. Il est régulièrement question d'une remise en cause de l'avenir de la Manufacture à la Krutenau, qu'en est-il précisément ?

G.C. Bien sûr, vu son importance, le site fait des envieux. Je sais qu'il a été question de la création d'un musée et de temps à autre il m'arrive d'être sollicité par la promotion immobilière. Il s'agit là de faux espoirs, sans fondements. Il n'y

a pas de raisons objectives de quitter l'emplacement occupé par la Manufacture.

PNK. Le personnel de la Manufacture habite-t-il le centre-ville ? Apparemment les effectifs ont diminué ces dernières années ?

G.C. Actuellement 220 personnes travaillent à la Manufacture. Pour l'essentiel, elles habitent dans les communes avoisinant Strasbourg. Il est loin le temps où les personnes venaient à pied. En 1985, il y avait davantage de personnel (environ 350 personnes), sans parler des années 60-70 où les effectifs étaient de 500 personnes. Vous savez, la situation a été très difficile, nous revenons de loin, on peut dire qu'il s'agissait un peu d'une opération de survie. Par voie de conséquence, il a fallu faire des choix, parfois très pénibles : moderniser l'outil de travail, relancer la production par l'investissement (plus de 30 millions) et entreprendre le combat pour la compétitivité.

PNK. En termes de qualité et de productivité, quelles sont les caractéristiques du produit conditionné à la Krutenau ?

G.C. Ce qui a été entrepris est une réussite. A l'heure actuelle, pour ce qui est du marché intérieur, la SEITA couvre 50% du marché français. Ce marché concerne 80% de petits cigares. La SEITA, premier fabricant français, est leader sur ce marché stable ou en très légère reprise. L'avenir du cigare, c'est l'Europe ! Sur ce marché-là, nous sommes le deuxième fabricant. Grâce à cela, nous arrivons dorénavant à préserver l'emploi dans notre entreprise.

PNK. Est-il possible d'envisager que le cigare puisse être touché par la désaffection du public liée à la campagne anti-tabac ?

G.C. Je pense que le discours anti-tabac touche moins le cigare. Les habitudes du fumeur de cigares ne sont pas celles du fumeur de cigarettes. Comme on déguste un bon vin, on déguste un cigare. Et puis en termes d'échelle, la comparaison parle d'elle-même, pour un cigare fumé, 1 000 cigarettes seront également fumées.

Puisque nous abordons ce genre de questions, je tiens aussi à souligner que la Manufacture assure une activité industrielle non-polluante. Les installations de la Krutenau sont d'ores et déjà conformes à la future réglementation sur l'émission de fumées qui sera mise en place sur Strasbourg et la région.

PNK. D'après nos renseignements, la Manufacture de Cigares est le dernier établissement de ce type, qu'est-ce qui fait sa spécificité ?

G.C. Les manufactures de Toulouse et de Bordeaux ont fermé leurs portes, seule celle de Morlaix existe toujours. Là aussi, une restructuration a été nécessaire avec souvent ce qui en découle, une diminution des effectifs. Pour la vitalité de la production et le renforcement de l'activité commerciale, certaines choses sont hélas indispensables.

Il est difficile de faire vivre cette industrie parce que la France a la fiscalité la plus élevée d'Europe. Les taxes sont de 46% sur le cigare et de 25%

en Allemagne.

PNK. Peut-on dire que la Manufacture de Cigares est bien intégrée à la Krutenau, étant donné que l'on a souvent l'impression d'une certaine méconnaissance de son fonctionnement chez les habitants ?

G.C. On peut, en effet, souvent avoir cette impression. J'ai parfois le sentiment que les Strasbourgeois et plus particulièrement les habitants de notre quartier ne savent pas ce que peut représenter la Manufacture de Cigares, qu'ils ne connaissent pas les activités qui se déroulent derrière ses murs. Ce qui m'a un peu rassuré, c'est quand le CARDEK, lors d'un entretien précédent, m'a affirmé qu'il considérait que cet établissement faisait partie, à part entière du quartier.

Vis à vis de certaines difficultés inhérentes à notre type d'activités, nous essayons de tout faire pour que l'établissement suscite le moins de nuisances possibles. Par exemple, on demande au personnel de ne pas ouvrir les fenêtres -côté rue- afin qu'il n'y ait pas de gêne pour les riverains. Il me paraît essentiel de fonctionner en bonne harmonie avec son environnement.

PNK. A cet égard, comment comptez-vous résoudre la question du stationnement à la Krutenau du personnel de la SEITA ?

G.C. Depuis l'été 1991, nous avons réussi à concrétiser notre volonté d'absorber la quasi-totalité des voitures du personnel dans l'enceinte même de l'établissement, seules six personnes ne trouvent pas de place à l'intérieur de l'usine pour garer leurs voitures.

Je considère qu'il ne doit pas y avoir de voitures du personnel de la SEITA dans les rues de la Krutenau.

Ces questions me paraissent essentielles. Si l'on ne veut pas déménager -et nous ne le souhaitons pas-, il y a la nécessité de s'imposer certains devoirs.

C'est ainsi que dans le but de ne pas occasionner des désagréments aux habitants du quartier, nous avons, depuis février 1991, pris des mesures pour éviter aux camions "Gros porteurs" de circuler dans le quartier (sauf cas exceptionnel). Nous avons mis en place un système de navette, par petits camions entre la Krutenau et notre centre de traitement à la Meinau où sont centralisées les livraisons. Nous sommes ainsi conformes aux habitudes urbaines.

PNK. A quoi attribuez-vous la réussite de la Manufacture de Cigares à Strasbourg ?

G.C. Vous savez, nous sommes un peu des mercenaires ! Refaire de la Manufacture une entreprise compétitive a été un défi : défi que je n'étais pas le seul à vouloir relever. Sans la qualité du personnel, on n'aurait pas pu faire ce qui a été fait à Strasbourg. Toutes les conditions de réussite étaient présentes et elles ont été exceptionnelles car au-delà de la compétence du personnel, il y a eu aussi une prise de conscience collective. En 1991, l'usine est visitée par tous les grands fabricants européens de cigares et nous pourrions "sans bouger les murs" accroître la production de plus de 75%.

KRUTENAU : CE QUE PENSENT LES HABITANTS

Journal après journal, année après année, la Krutenau change.

Il y a des évolutions qui font mal au cœur et d'autres qui ne peuvent que nous réjouir.

Un habitant du quartier qui l'aurait quitté il y a quinze ans, n'y aurait jamais remis les pieds et y reviendrait aujourd'hui, ne manquerait pas d'être abasourdi par l'ampleur des changements... !

Comment ce quartier est-il vécu par ses habitants ?

C'est le thème d'une enquête réalisée à l'initiative du CARDEK et dont votre journal de quartier vous révèle aujourd'hui les résultats.

DES ENSEIGNEMENTS A MANIERE AVEC PRECAUTION

Rien de plus facile que de réaliser un sondage sur la base de quelques questions percutantes, superficielles et démagogiques ! Cela n'aurait pas été sérieux... Nous voulions réaliser une véritable enquête, en profondeur, et nous savions que cela serait difficile. Pour mettre un maximum d'atouts de notre côté, nous avons distribué à 8 000 exemplaires un questionnaire en décembre 1990 et janvier 1991.

Ce questionnaire, rigoureusement élaboré tout en restant ouvert, portait sur cinq thèmes essentiels :

- le cadre de vie
- les problèmes de logement
- la circulation et le stationnement
- l'animation
- la concertation.

On pouvait nourrir des craintes sur l'accueil qui serait réservé à un questionnaire assez complexe à remplir. Cet accueil a pourtant été très satisfaisant, puisque 207 questionnaires nous furent retournés, ce qui constitue dans le cas d'espèce un excellent taux de retour, et, en termes quantitatifs, une bonne base statistique.

Cependant, les résultats de cette enquête ne sauraient correspondre systématiquement à l'avis de l'ensemble de la population : le mode de réponse sollicité (remplir un questionnaire assez long et complexe) a sans doute éloigné les personnes les moins à l'aise avec l'écrit. Les classes populaires, les couches les plus défavorisées de la population, les personnes étrangères n'ont pas forcément donné leur opinion.

Il est à noter, d'autre part, que seules les réponses des habitants qui n'étaient pas membres du CARDEK ont été prises en compte pour établir les résultats aujourd'hui publiés.

S'il peut paraître dommage de ne pas inclure l'avis des personnes les plus impliquées dans le quartier, par leur participation ou leur adhésion à l'association des habitants, il nous a paru que procéder ainsi pouvait être en quelque sorte un gage supplémentaire d'objectivité. C'était aussi une opportunité pour le

CARDEK, organisateur de l'enquête, de vérifier que les centres d'intérêts des habitants en général, dont beaucoup sont récents dans le quartier, correspondent bien aux positions qu'il défend.

Toutes ces précautions méthodologiques quant à la validité des résultats de notre enquête nous poussent à nuancer le titre de cet article (Krutenau : ce que pensent les habitants). Les résultats dégagés ne prétendent pas scientifiquement, être représentatifs de ce que "pensent les habitants".

On doit les considérer davantage comme des résultats qualitatifs, comme des stimulants à la réflexion sur l'avenir de notre quartier.

Après avoir exprimé ces précautions d'usage, nous devons tout de même préciser que les résultats dans leurs grandes lignes corroborent l'avis tant des adhérents du CARDEK que des nombreuses personnes du quartier qui nous font part de leurs opinions à des occasions diverses et moins formelles que la réponse au questionnaire distribué.

CADRE DE VIE

Une évolution positive mais des problèmes en suspens.

L'évolution du quartier ces dernières années est jugée, dans l'ensemble, assez positive (75% des habitants se prononcent en ce sens), mais les aspects négatifs sont très souvent soulignés en parallèle ; essentiellement : trop de bruit (du fait des bars), nuisances à cause des voitures, disparition du tissu traditionnel (quartier de moins en moins populaire), peu d'espaces verts... Les problèmes les plus urgents à résoudre seraient :

- la propreté des rues (notamment pour ce qui est des déjections canines : les propriétaires sont souvent mis en cause),
- le manque de places de jeux pour les enfants et le manque de lieux d'accueil pour les adolescents.

Equipements collectifs

L'équipement de quartier le plus utilisé est la piscine du Boulevard de la Victoire. Viennent ensuite, notamment, le Théâtre du Jeune Public, et bien sûr le CARDEK. Les activités que les habitants souhaitent

voir mises en place concernent en tout premier lieu le sport et les loisirs. C'est ainsi que l'on souhaite :

- la création de lieux de sports pour les jeunes et les moins jeunes,
- l'accroissement d'activités artistiques, théâtrales et musicales,
- des sorties inter-générationnelles (jeunes/3^e âge),
- la perpétuation d'activités à caractère convivial : fêtes, concerts, séances de cinéma, création d'une bibliothèque, réunions portant sur la vie du quartier (voir aussi la rubrique "Animation").

Pour compenser l'absence d'une salle de sports dans le quartier, plusieurs solutions sont avancées : demander à la Ville de Strasbourg de réhabiliter un vieux bâtiment ; fixer à l'intention des jeunes et des habitants un soir par semaine pour l'accès des activités sportives dans les locaux scolaires et universitaires ; ouvrir certaines structures au sport (SEITA, Cité Administrative, etc...) ou enfin mettre en oeuvre des navettes gratuites vers les salles de sport des autres quartiers.

Places et espaces verts

En ce qui concerne les places et les espaces verts, les aménagements prioritaires préconisés sont : les places de Zurich, des Bateliers, Saint-Nicolas-aux-Ondes, Austerlitz, du Foin, Pont-aux-Chats, Sainte-Madeleine et la rue de la Krutenau.

Tapage nocturne

Pour les habitants, le problème du tapage nocturne suscité par les débits de boissons ne pourra être résolu qu'à condition.



LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU BAS-RHIN

Qui de nous n'a jamais entendu parler de la Caisse d'Allocations Familiales, située rue de Soleure, en plein quartier Suisse ? Depuis 1946, date de sa création, des générations se sont succédées et qui se sont vues verser des allocations pour leurs enfants ou leur logement. Cette institution qui s'achemine vers ses 50 ans fait partie de la vie des ménages à qui elle apporte une aide souvent non négligeable pour boucler les fins de mois. Mais pour autant, connaissons-nous vraiment toutes les facettes de son activité ? Son secteur d'intervention le plus connu, celui des prestations familiales, ne comporte pas moins d'une vingtaine d'aides diverses. De la naissance à la vieillesse, du handicap physique au handicap social, de l'isolement au mariage, une panoplie de services apportent un soutien déterminant dans bien des situations.

Une activité sociale peu connue.

Son secteur social s'intéresse à plusieurs domaines ; sa première priorité est l'action en faveur de l'accueil des jeunes enfants.

Crèches, haltes-garderies, centres de loisirs font partie des activités qu'elle aide fortement au plan financier. Les structures de quartier et les équipements de voisinage, tels que les centres socio-culturels ainsi que les associations oeuvrant dans le domaine familial bénéficient du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales. Sur le terrain, des travailleurs sociaux sont à l'écoute et au service des citoyens pour leur apporter conseil, information et assistance.

La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin apporte donc un soutien financier, mais aussi technique, aux familles, aux personnes âgées et aux plus démunis, en les aidant autant que possible dans leurs démarches.

N'hésitez pas à vous adresser à elle, afin de bénéficier de la totalité des avantages qu'elle vous propose.

La CAF de Strasbourg en quelques chiffres

Avec ses 118.000 allocataires, cette Caisse figure à la onzième place des 125 Caisses d'Allocations Familiales. Trois cents personnes se consacrent avec compétence et dévouement à la bonne marche de cette entreprise qui a payé en 1990 environ 2,5 milliards de francs de prestations familiales et sociales (en francs actuels, bien entendu). C'est aussi par an, plus de 400.000 appels téléphoniques, plus de 490.000 lettres reçues et près de 1,4 million de plis expédiés. C'est enfin 122.000 personnes accueillies dans ses différentes permanences administratives et sociales décentralisées ainsi qu'au siège de la Caisse.

La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin mène une importante action sur le terrain, cherchant à se rapprocher toujours plus et mieux de ses allocataires. C'est ainsi que 22 permanences administratives ou sociales sont assurées dans le département, que sont développées des antennes où exercent des conseillères en économie sociale et familiale, des assistantes sociales ainsi que des puéricultrices. Cet effort représente plus de deux cents occasions d'accueil par mois en dehors des locaux de la Caisse, dont 12.000 personnes auront bénéficié.

Maintenant que le décor est planté, les prochains articles s'attacheront à informer le mieux possible le lecteur sur les aides et les services offerts au public.

Rendez-vous au prochain numéro pour découvrir les conditions d'attribution et d'utilisation des bons de vacances pour les enfants.

M. SCHIRRE

**CAISSE DEPARTEMENTALE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES DU BAS-RHIN**

110, RUE DE SOLEURE - 67092 STRASBOURG CEDEX

qui savait que cette possibilité existait. Heureusement que ma cousine m'en a parlé parce que ça m'a sauvée...

Q. A ce point ?

R. Oui, oui, vous savez j'avais un très grave problème avec mon propriétaire...

Q. Attention, nous ne vous demandons en aucun cas de nous raconter votre problème, puisque vous venez de le traiter anonymement !

R. Oh, vous savez, moi, ça ne me dérange pas de raconter. Au contraire... Je suis sortie de la permanence juridique maintenant, donc j'ai bien le droit de le raconter, non ?

Et puis, déjà qu'on m'a aidé gratuitement, j'aime autant que mon expérience puisse servir aux autres. Parce que ce que j'ai vécu n'est pas très amusant. Il y a trois mois, mon propriétaire m'a envoyé une lettre recommandée, avec plein de formules juridiques et d'articles de loi auxquels je ne comprenais rien. Du vrai chinois. Il exigeait que je parte dans les trois mois parce qu'il allait soi-disant vendre l'appartement.

Q. Soi-disant ?

R. Oui, soi-disant. Parce qu'en fait, je savais très bien qu'il ne voulait pas du tout vendre, mais simplement me mettre à la porte pour faire des travaux, et louer beaucoup plus cher. Pendant plus de deux mois, j'étais persuadée que je devais partir. J'étais presque devenue folle, je ne vivais plus. Je cherchais un appartement et je n'en trouvais pas. Je n'osais plus répondre au téléphone de peur que ce soit le propriétaire qui me demande quand je partirais. C'est là que ma cousine m'a indiqué où je pouvais me renseigner. Je vous dis qu'elle m'a vraiment sauvée, il ne restait plus que vingt jours avant l'échéance fatidique. Je me voyais déjà expulsée ! En fait, c'est le propriétaire qui avait tout faux. C'est lui qui n'avait pas respecté la loi, il n'avait pas le droit de me mettre dehors dans ces conditions-là. On m'a aidé à rédiger une lettre recommandée pour lui répondre, dans laquelle j'ai cité aussi des articles de loi -c'est plutôt classe, non ? Inutile de vous dire que mon propriétaire a vraiment été furieux. Mais il a dû finir par s'incliner devant la loi. Maintenant, j'ai le droit de rester dans l'appartement pendant au moins trois ans. Je suis tranquille, quoi.

Locataire qui pleure

Q. Vous êtes donc très satisfaite du conseil qui vous a été délivré ?

R. Ben oui, plutôt ! Trois ans tranquille au lieu de se retrouver à la rue, il y a de quoi être satisfaite non ? Quoique j'aie aussi des motifs d'insatisfaction.

Q. Ah bon... ?

R. Oui, parce que j'avais également un problème de décompte de charges avec mon propriétaire. J'étais sûre qu'il y avait plein de choses que je n'avais pas à payer, mais en fait, c'était faux. Bon, d'accord, il remplit ses décomptes de charges comme un cochon, et on a dû l'étudier au moins trois quarts d'heure pour s'en sortir. Mais la conclusion était sans appel : je dois tout payer. Alors, je vais payer. On ne peut pas avoir raison à chaque fois.

Jean-François SCHELCHER

IL EST DE NOTRE DEVOIR DE DIRE NON !

Nous savions les tenants de l'exclusion et le front National capable du pire ; ils tentent aujourd'hui de banaliser l'inacceptable.

De petites phrases en calembours, d'"odeurs" en "invasion", de jeux de mots en slogans simplistes et destructeurs, nous voilà allègrement, aujourd'hui, sur le chemin de l'apartheid, du rejet de l'autre, du développement "séparé". Décidément les périodes pré-électorales ne sont guère propices à la sérénité.

Cela est encore plus vrai quand est abordée une question complexe comme l'immigration, face à laquelle la société française manque quelque peu de références.

A force pour certains de jouer avec le feu, pour d'autres de frôler trop souvent la ligne jaune, voilà que le Front national, avec ses 50 propositions, franchit sans complexe les limites de l'intolérable. Au mépris des valeurs fondamentales de la démocratie.

S'il est, face à cela, de notre devoir de réagir, de notre devoir de dire non, pour le CARDEK cela ne suffit pas ; cela ne suffit plus.

Affirmer les valeurs de la république, les fondements de la démocratie, les principes de tolérance et d'égalité ne peut constituer qu'une première étape, certes indispensable, d'un sur-saut collectif.

Le CARDEK, en tant qu'association de quartier, entend agir à travers un travail quotidien avec les habitants et plus particulièrement ceux qui vivent les situations d'exclusion les plus difficiles.

Le sens de notre action à la Krutenau, où près du sixième de la population est étrangère, c'est d'abord reconstruire et renforcer le tissu social, rénover les pratiques collectives favorisant les rencontres, retisser les lieux de proximité, bref, forger une démarche de solidarité mobilisant tous les habitants à partir de leurs situations et difficultés concrètes.

A chacune et chacun de s'y joindre ; s'il est une responsabilité à partager, c'est bien celle-là.

Alain JUND

NOUVEAUX AMENAGEMENTS DANS L'ILOT DE L'ABREUVOIR

Quartier à forte densité de bâti, situé à côté du centre-ville, quartier fortement tributaire des liaisons routières existantes ou à venir, la Krutenau ne risque pas de surmonter dans un futur proche un handicap essentiel : le manque d'espaces verts et d'aires de loisirs.

Quand on inventorie les quelques espaces susceptibles de nous soulager de l'envahissement des automobiles, le résultat est assez affligeant : la place Sainte-Madeleine est dénaturée en servant de parking, la place de Zurich est un rond-point représentant un danger permanent, la place du Pont-aux-Chats n'a de place que le nom, la place d'Austerlitz est coupée en deux et sert de parc de stationnement pour les cars.

Bien sûr, il sera toujours possible de rétorquer qu'il y a la place des Orphelins (tout récemment aménagée), la cour urbaine de la rue des Forges ou encore les jardins de la Cité Administrative et des Arts Décoratifs.

Mais ces quelques espaces préservés se comptent sur les doigts de la main et ne suffisent pas pour répondre aux demandes des habitants.

Le 2 février 1991, lors d'une visite de quartier avec quelques élus, l'occasion fut donnée pour évoquer l'ensemble de ces problèmes. C'est surtout la reconstruction de l'Ilot de l'Abreuvoir qui aura été évoquée. Confluent de la Krutenau, ce terrain -dont la dénomination officielle est Square Salvator Allende- a une très longue histoire. Ayant accueilli tour à tour le couvent Saint-Nicolas-aux-Ondes puis l'Arsenal du casernement militaire de la Krutenau, cette zone restée ensuite en friche fut, au début des années 80, transformée pour devenir le seul espace d'importance propice à la détente dans le quartier.

Depuis six ans, un certain nombre d'éléments ont pu remettre en cause son intégrité (construction de l'immeuble de la Direction Régionale de l'Industrie et de la recherche, démolition récente du 10, rue de

l'Abreuvoir, mauvais état des HLM du 10, rue de l'Abreuvoir et dégradation progressive du jardin mitoyen du 7, rue du Maréchal Juin). Le Square Allende a également été victime d'un manque d'entretien et souffrait d'un laisser-aller souvent dénoncé par les habitants.

Si tout va bien, et d'ici quelques mois, l'aspect peu reluisant du Square ne sera plus qu'un mauvais souvenir et l'Ilot de l'Abreuvoir pourra revivre, grâce à un projet élaboré par le service des espaces verts de la Ville de Strasbourg, sous l'autorité de Maître LIENHARD. Adjoint au Maire chargé de l'environnement. Ce projet a été présenté au CARDEK et prévoit entre autres choses : un éclairage supplémentaire ; l'instauration d'une compartimentation de lieux pour les enfants, les jeunes, les personnes plus âgées ; l'implantation de bosquets et de végétaux, etc...

Seule ombre au tableau ! la réorganisation du campus universitaire et la construction toujours projetée d'un hôtel pour chercheurs. Il y aura lieu alors de discuter pour que l'ombre en question ne soit pas trop obscurcissante.

Michel CAMPANINI

LE CARDEK ENTRE HIER ET DEMAIN

Esquisse d'un bilan

Début d'année, moment des bilans et résolutions !

Voici, à quelques jours près, 10 mois que le CARDEK est installé dans ses "plus tout-à-fait" nouveaux locaux, place des Orphelins.

erreur d'appréciation. Pour être représentatif de la population, il faut donc, de temps à autres, vérifier la justesse de nos impressions et la pertinence de notre discours.

un grand changement avec le départ d'Astride mais comme elle a été remplacée par Jean-François, cela n'a pas été trop difficile.

En guise de conclusion, juste un petit rappel, une petite phrase d'Alain JUND, Président : Au CARDEK, on n'a pas tourné la page, on continue à l'écrire".

Michel CAMPANINI

* OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

* APL : Aide Personnalisée au Logement.



L'équipe des permanents : de gauche à droite, Jean-François SCHELCHER, Catherine GROSS, Michel CAMPANINI, Pierre de STARODOUBSKY.

JEAN-FRANÇOIS SCHELCHER DIRECTEUR DU CARDEK

Depuis le 15 octobre 1991, Jean-François SCHELCHER exerce la fonction de directeur du CARDEK. L'accroissement des activités, l'augmentation du nombre de salariés permanents et vacataires, la complexité des situations et la diversité des porteurs ont rendu indispensable la création d'une telle fonction, mise en œuvre sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

Outre la responsabilité du secteur Enfance-Jeunesse, Jean-François SCHELCHER assure la coordination de l'équipe de salariés composée de Michel CAMPANINI (animation globale, logement, aménagement), Catherine GROSS (accueil, secrétariat, Economie Sociale et Familiale), Colette UGUEN (bibliothèque enfants), Pierre STARODOUBSKY (gestion, comptabilité) ainsi qu'une dizaine de vacataires (centre de loisirs, activités périscolaires, animation petites et grandes vacances, couture, entretien...).

Astride LIAU qui assurait la coordination des activités enfants depuis 1987 a rejoint l'Union Régionale des Centres Sociaux pour une mission de mise sur pied d'un centre social à Sélestat.

Diplômé d'une Ecole de Commerce (ce qui n'est guère commun dans notre secteur d'activité), Jean-François SCHELCHER n'est pas un inconnu au CARDEK où il a travaillé pendant quatre ans (1984-1988), plus particulièrement dans le domaine de l'Habitat, avant de rejoindre le Service Logement Jeunes.

Que s'est-il passé depuis ? Eh bien, plein de choses !

D'abord, il faut comprendre que ce déménagement n'est pas une rupture : la vie a continué, tout simplement, tant il est vrai que l'on n'est pas tenu de modifier des projets qui correspondent déjà aux besoins du quartier.

Enfants, fête de quartier, logement, cadre de vie, etc... Tel est le quotidien du CARDEK-Centre Socio-Culturel de la Krutenau.

Pour 1991, il est difficile de définir ce qui a été le plus important mais on peut citer quand même : le nombre considérable d'inscriptions dans le secteur "enfants" (avec toutes les frustrations que cela entraîne quand on est obligé de dire non par manque de place !); l'accentuation du partenariat (il y a beaucoup de personnes, d'associations, d'écoles qui "entreprennent" à la Krutenau); la sortie du conventionnement OPAH* (qui supprime l'APL* et risque de faire augmenter les loyers).

Une nécessité quand on se veut association des habitants, c'est d'avoir une perception très précise du quartier, de son évolution. Ce n'est pas parce que l'on a vingt ans d'âge que l'on ne peut pas commettre une

Nous avons donc, lors de nos activités, à l'occasion de la synthèse du questionnaire diffusé aux habitants (voir en pages 4 et 5), ou lors des sollicitations diverses, répertorié et enregistré commentaires et suggestions (au CARDEK on note tout et on n'oublie rien). Ce que nous avons entendu le plus souvent, c'est : "Est-ce qu'il y a encore une place au Centre de Loisirs ?"; "On n'a pas de terrain pour jouer au foot"; "La fête, c'est quand ?"; "Est-ce que vous pouvez m'aider à trouver un logement ?". Tout cela nous conforte dans l'idée que nous avons raison de nous "occuper de ce qui nous préoccupe".

Pour 1992, l'agenda est presque déjà rempli. Voici déjà une date à souligner : septembre, installation des bureaux du CARDEK au 58, rue de la Krutenau.

Il y a beaucoup de bénévoles au CARDEK, notamment au conseil d'administration et au bureau, mais bien sûr pour suivre les "affaires" sur le terrain, il faut aussi des permanents (la besogne consiste à remplir une feuille d'impôts comme de s'occuper du convoyage du camion-podium pour la fête, en passant pour les réflexions sur le RMI ou la petite enfance).

Dans l'équipe, il y a eu, il y a deux mois,